

Synthèse des résultats de la journée Ecophyto 2030 en Normandie

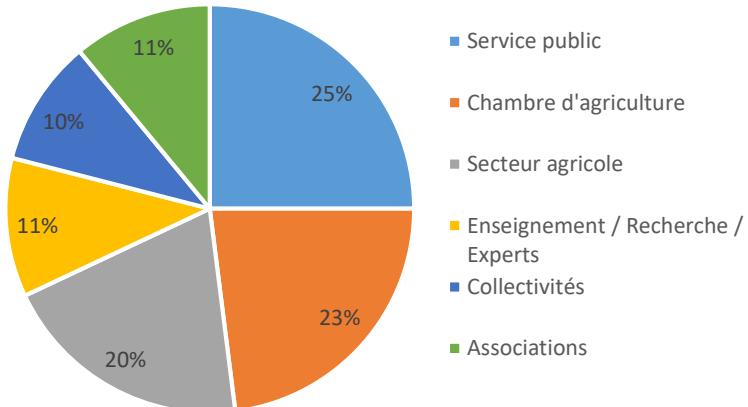
Objectifs de la journée

Afin de poursuivre les travaux du diagnostic territorial initié depuis le printemps 2025 et appuyé par le Lab Innovmandie, la DRAAF Normandie a souhaité organiser une journée de travail multi-acteurs consacrée à la territorialisation d'Ecophyto et à l'identification des axes prioritaires du futur plan d'actions régional. Cette journée s'est tenue le jeudi 16 octobre 2025, au lycée Gilbert-Martin au Neubourg dans l'Eure. Elle a permis de présenter à un public élargi l'état d'avancement des travaux autour du diagnostic territorial et de réunir les acteurs du territoire normand concernés de près ou de loin par Ecophyto.

Les objectifs de cette journée étaient de croiser les regards, d'échanger les expériences et favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire sur la thématique de la réduction des produits phytopharmaceutiques (PPP). Deux ateliers ont eu lieu : le matin sur le sujet de la territorialisation et l'après-midi pour faire émerger des priorités pour le plan d'actions régional.

Mise en pratique

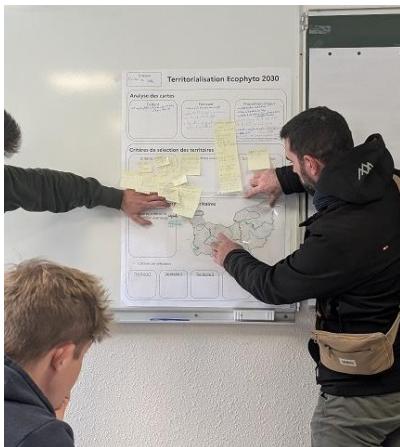
Plus de 70 personnes ont pu réfléchir collectivement au sein de petits groupes de travail volontairement mixte, ce qui a permis la richesse des échanges. Des animatrices et animateurs de groupes, issus de différentes structures (DRAAF, DREAL, ARS, OFB, Chambre régionale d'agriculture, Labinnovmandie) ont conduit les ateliers.



Présentation des résultats

1. Territorialisation

L'atelier du matin qui portait sur la territorialisation d'Ecophyto était séquencé en plusieurs étapes. Les participants ont d'abord pris connaissance des cartographies représentant différents enjeux (agricole, eau, santé, biodiversité, dynamique territoriale). La prise en main des données disponibles a permis d'identifier les données manquantes et/ou précisions souhaitables à prendre en compte. Ensuite, les participants ont déterminé des critères de sélection permettant de définir des territoires prioritaires pour l'action dans le cadre d'Ecophyto 2030. Sur la base de ces critères de sélection et à partir des cartographies proposées, chaque groupe a pu proposer jusqu'à cinq territoires prioritaires pour l'action Ecophyto.



A. Données manquantes

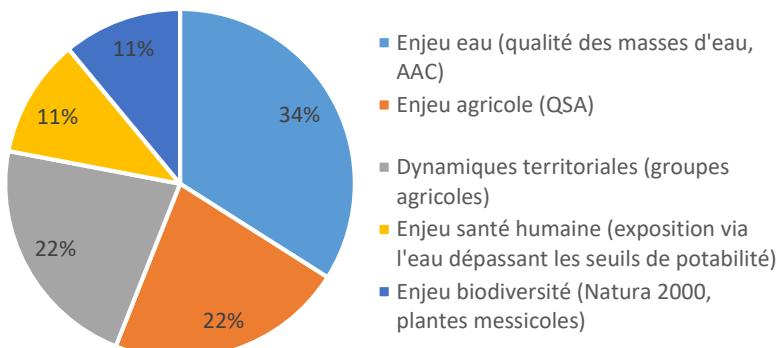
Des données cartographiques ont été identifiées par les participants comme manquantes pour réaliser un diagnostic territorial solide. Parmi les propositions, les données pertinentes et accessibles, dans le temps imparti, sont :

- **Enjeu agricole** : Registre Parcellaire Graphique, retournement des prairies permanentes, BNVD Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques, SAU en Agriculture Biologique plus récente ;
- **Enjeu qualité de l'eau** : captages d'eau abandonnés pour des problématiques phytos, dépassements des seuils de potabilité par unité de distribution d'eau potable pour des molécules autorisées au moment du diagnostic, quantité d'eau prélevée par captage, évolution du prix du m³ d'eau potable pour le particulier ;
- **Enjeu sanitaire** : potentiel d'exposition des populations par l'air ;
- **Enjeu biodiversité** : linéaire de haies ;
- **Dynamique agricole** : collectifs d'agriculteurs hors Ecophyto, nombre d'agriculteurs engagés dans les MAEC (et surfaces associées), PSE privés ;

Ces améliorations permettront d'affiner le diagnostic territorial. Certaines cartes permettront la sélection des territoires prioritaires, tandis que d'autres cartes compléteront la caractérisation des territoires sélectionnés.

B. Critères de sélection identifiés

Un des objectifs de l'atelier était le recensement de critères de sélection des territoires. L'enjeu santé humaine (11%) est à nuancer car l'exposition des populations aux PPP était représentée par la qualité de l'eau distribuée concernant le paramètre pesticide.



*Les critères proposés représentent différents types d'enjeux. Un pourcentage élevé, signifie que ce critère a été identifié par un grand nombre de groupes de travail.

Les participants ont identifié comme prioritaires les territoires où :

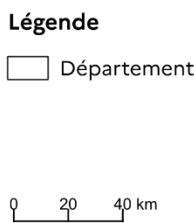
- La qualité de l'eau potable est dégradée ou menacée, en tenant compte de la vulnérabilité des ressources, des captages stratégiques, de l'évolution des pollutions et de l'exposition des populations ;
- Les zones agricoles à fort usage de produits phytopharmaceutiques ;
- En intégrant dans un second temps les dynamiques territoriales, la biodiversité et la mobilisation des agriculteurs, pour orienter les actions vers une gestion durable ;

Selon les participants, le périmètre du territoire à prioriser doit permettre de suivre efficacement les agriculteurs du territoire. Ce périmètre peut correspondre à celui d'une AAC ou celui d'un EPCI. Durant l'atelier, ces critères ont permis de définir des territoires à prioriser dans les actions à mener dans le cadre d'Ecophyto 2030.

C. Territoires ciblés

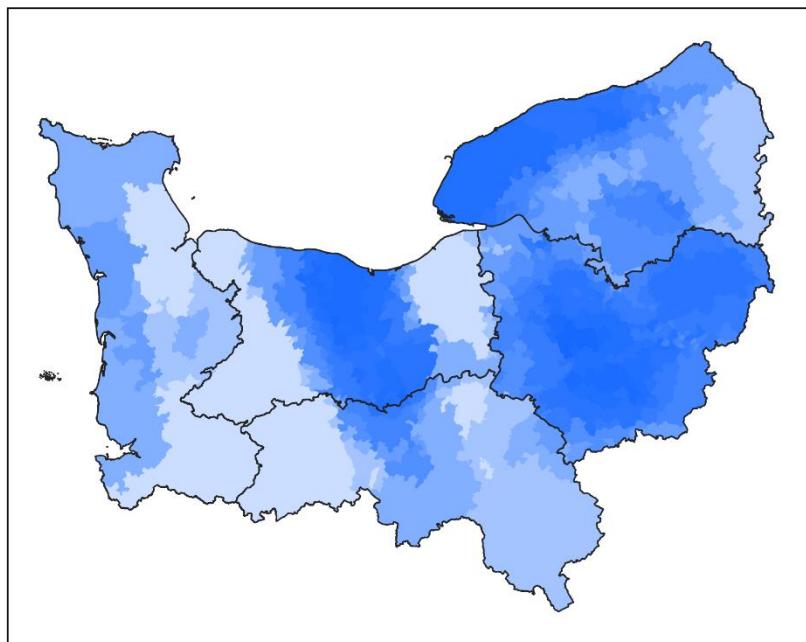


Territoires prioritaires d'après l'atelier de territorialisation



Méthode :
Chaque territoire prioritaire défini lors des ateliers de la journée Ecophyto 2030 du 16/10/2025 a été synthétisé dans cette carte avec une représentation avec transparence. Les zones les plus intensément colorées sont celles qui ont été les plus citées lors des ateliers.

Production :
DRAAF Normandie
le 27/10/2025
Diagnostic Ecophyto 2030



Cette cartographie met en avant chacune des zones qui ont été identifiées comme prioritaires lors des ateliers. Par superposition des zonages de chaque groupe de travail, les zones les plus intenses (bleues) sont celles qui ont été les plus citées. Il s'agit de la plaine de Caen, du Pays de Caux sur sa partie littorale et du département de l'Eure.

Conformément aux critères retenus par les participants, ce sont bien les enjeux eau (dont l'exposition des populations par la qualité de l'eau distribuée), agricoles et de dynamique territoriale qui ont permis d'identifier ces territoires à prioriser dans le cadre du plan Ecophyto 2030. L'enjeu biodiversité, caractérisé par les zones Natura 2000 à enjeu phyto et la répartition des plantes messicoles en Normandie, n'est pas ressorti comme décisif dans la caractérisation des territoires prioritaires.

2. Plan d'actions

L'après-midi de la journée Ecophyto 2030 a été consacré à l'expression des besoins des participants vis-à-vis du plan Ecophyto puis à la définition d'actions concrètes en lien avec ces besoins. Le nombre d'actions attendu était libre. L'ensemble des groupes a défini 63 actions pour Ecophyto 2030. L'un des objectifs de l'atelier portait sur la définition d'axes stratégiques. Le temps imparti pour cet atelier n'a pas permis aux participants de mener cet ultime travail.

A posteriori, la DRAAF a défini à partir des actions recensées, **7 axes stratégiques** :

- **Transférer les pratiques favorisant la diminution d'usage des produits phytosanitaires par l'exemple** (32% des actions) ;
- **Assurer un soutien financier pour les pratiques agricoles durables** (18%) ;
- **Communiquer** (14%) :
 - Sensibiliser le grand public sur les enjeux de l'agriculture et de la réduction des PPP (7%) ;
 - Améliorer la lisibilité du plan Ecophyto (7%) ;
- **Acquérir des données et références** (12%) ;
- **Assurer une formation régulière et adaptée des professionnels** (12%) ;
- **Créer des synergies entre les démarches existantes au sein des territoires dynamiques** (7%) ;
- **Réfléchir à la diminution des PPP par une approche filière** (4%).

*Un pourcentage élevé, correspond à un nombre d'actions élevé au sein de l'axe stratégique.

Une carte mentale (ci-dessous) permet d'illustrer l'ensemble des actions qui ont été proposées par les participants.

Conclusion

La DRAAF remercie l'ensemble des structures ayant participé à cette journée qui a permis un partage de vision. Ces travaux serviront à alimenter le diagnostic territorial Ecophyto 2030 et à la sélection des territoires pour l'action Ecophyto 2030 ainsi que l'élaboration du plan d'actions régional.

Pour toutes informations complémentaires, une boîte mail Ecophyto est disponible : ecophyto.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Retrouvez les informations Ecophyto sur le site de la [DRAAF Normandie](#)

Informez-vous sur la page [LinkedIn Agroécologie-Ecophyto Grand Ouest](#)

